

PROCEDURE Gestion des avis et réclamations

Fréquence : 1 fois /semaine

Responsable : G. MATHIEU- (Dirigeant)

Modalités

- Connexion sur Easysystème à chaque réception de mail d'information envoyé par la plateforme de récupération des avis.

- Réponse à l'élève sur le site Easysystème

Lecture de l'avis émis par l'élève

1- En cas d'avis positif : Remerciements

2- En cas d'avis négatif : — Analyse de la critique, discussion avec l'élève si cela est possible

- 3- Recherche d'une amélioration sur le point négatif soulevé (au besoin, une concertation avec l'ensemble des enseignants peut être organisée).
- 4- Proposition d'amélioration enregistrée sur le tableau récapitulatif des : Propositions d'amélioration après traitement des avis des élèves
- 5- Mise en place d'une nouvelle procédure permettant l'amélioration du point négatif.
- 6- Le dirigeant informe le/les moniteurs par oral ou par écrit de la nouvelle procédure